

Dunkerque

Autosaisine du Conseil de développement

Quelle énergie pour demain ?

Pour la première séance de son mandat, l'organe adossé à la Communauté urbaine de Dunkerque a ouvert le grand dossier de l'énergie, avec l'apport d'Antoine Bonduelle

Un emblème du territoire. C'est ce dont voudrait se targuer le Dunkerquois au sujet de sa production énergétique. « Quand on pense automobile, on pense à Toulouse. A l'avenir, quand on parlera énergie, pourra-t-on parler automatiquement de Dunkerque ? ». C'est le challenge proposé par Dominique Deprez, rapporteur du Conseil de développement de la Communauté urbaine. Evidemment, l'agglomération ne manque pas d'atouts dans sa manche pour se prévaloir de ce label. Mais demain ? Sera-t-elle capable de se régénérer, de s'adapter aux défis qui se profilent pour les décennies à venir ? Capable de promouvoir à la fois les économies d'énergie, développer les énergies renouvelables, s'inscrire dans un développement durable, et protéger ses capacités existantes cruciales pour la zone industrielle, sans tomber dans la schizophrénie ? Pour anticiper au mieux la question, le nouveau Conseil de développement s'en est emparé

d'entrée, et rendra un rapport « avec un mémento et des propositions » d'ici 6 mois. Cette réflexion démarrait la semaine dernière, avec la participation d'Antoine Bonduelle, expert scientifique du GIEC, instance récompensée d'un prix Nobel de la paix en 2007, avec Al Gore. Les travaux menés par ce groupement scientifique ont en effet largement contribué à l'accélération de la prise de conscience de l'urgence climatique.

15 ans de retard

Avec son franc parler et sa pédagogie, Antoine Bonduelle est venu rappeler les enjeux essentiels. « Le point le plus important, c'est l'histoire des 2°C (de hausse de la température moyenne sur la planète). Si on les dépasse, on ira au-devant de graves problèmes pour les agriculteurs, les sociétés, les milieux naturels... Des millions de gens mourront de faim. On ne parle pas ici de sauver les ours blancs ou les orchidées, mais des êtres humains ». Le décor est planté par l'in-

génieur nordiste, qui ajoute quelques chiffres à sa démonstration : « 2°C de plus, c'est 50 centimètres d'eau en plus, et 2 millions de Bengladais qui perdent leur logement ». Il estime donc qu'il faut passer à l'action sans plus attendre : « Il faut vite baisser les émissions de CO₂, d'ici 2015, sans attendre 2020. » Cela signifie arrêter la déforestation tropicale, mais aussi prendre à bras le corps les émissions de l'industrie et des transports, avant

qu'il ne soit trop tard. A moins qu'il ne soit déjà trop tard... « On est devant une montagne, devant laquelle on a attendu 15 ans. C'est pas facile de payer cher ».

« On a le droit de penser que dans 15 ans, il n'y aura plus d'Usinor. »

Antoine Bonduelle, expert du GIEC

Volontariste, Antoine Bonduelle laisse toutefois une porte ouverte à l'espoir, mais cela passerait par un changement

radical : « on a le droit de penser que dans 15 ans, il n'y aura plus d'Usinor. La voiture sera trois fois moins lourde qu'aujourd'hui, on n'aura plus besoin d'acier. Et si on s'appuie sur 80 % de gaz aujourd'hui, pourquoi ne pas imaginer 80 % de solaire demain. On peut changer ».

Ch.B.

SPPPI

A l'assaut des odeurs

C'est « un sujet épineux, présent depuis longtemps dans le débat », reconnaît Thierry Dubuis, secrétaire général du Secrétariat permanent pour la prévention des pollutions industrielles. Cette épine dans le pied... elle est en fait dans le nez, puisqu'il s'agit de la problématique des odeurs, et la zone industrielle de l'est-dunkerquois n'est pas épargnée.

Le SPPPI a pris le problème à bras le corps, et pas moins de 600 sources potentielles ont été recensées chez les industriels, dont un quart affichant un indice de risque élevé pour les popula-

triels, ils proposaient ainsi de développer les contrôles dans les habitations, les jardins, etc... Mais « il est difficile de faire un prélèvement chez un riverain et de le lier à un industriel précis », nuance la représentante d'Odessa, rappelant, pour rassurer, qu'il n'y a « aucun lien direct entre l'odeur et la toxicité ». « Il n'est pas si évident de remonter à la source et de la traiter », confirme Frédéric Mordziejewski, de la Drire. Mais le dossier avance.

Pérenniser dkbel

Il en est de même pour le dossier du bruit. Le lancement du réseau de mesure dkbel, consultable en direct sur internet (www.dkbel.fr), a attiré l'attention jusqu'au ministère de l'Ecologie. Au fur et à mesure, ce réseau, le premier mis en place en France, s'est aussi affiné, passant à une mesure moyenne toutes les deux secondes, l'intervalle étant de cinq minutes au démarrage. Et après un semestre, les premières conclusions apparaissent positives.

Le niveau le plus élevé est enregistré sur une des deux stations de Petite-Synthe, celle située à proximité de l'A16. D'après Thierry Dubuis, cela signifie que « oui, on a du bruit industriel, mais il ne faut pas négliger le bruit routier ». Grâce à ce réseau, l'impact du vent sur le bruit ressentit est aussi mis en lumière, le vent de nord-ouest amplifiant le niveau sonore.

Reste à faire en sorte de pérenniser le dossier, toujours dépendant des financements à l'heure actuelle. Des contacts ont été noués en ce sens avec ATMO Nord/Pas-de-Calais.

Ch.B.

L'énergie dunkerquoise aujourd'hui

Francis Nave, directeur adjoint de l'Agence d'urbanisme, a recensé les références énergétiques dunkerquoises. Un catalogue assez impressionnant.

- La centrale nucléaire de Gravelines, la troisième du monde avec 6 réacteurs et une puissance de 900 MW, qui produit 8 % de la consommation électrique nationale. A savoir que le voisin, Alcan, consomme la moitié de la production d'un réacteur.
 - Les appointements pétroliers de Flandres (APF), 13 millions de tonnes, pour alimenter notamment Total.
 - Le QPO et les terminaux charbonniers (Dunkerque est n°1 en France avec 9 millions de tonnes).
 - Le plus long gazoduc offshore du monde, pour acheminer le gaz de Norvège, et où transitent 18 milliards de m³ par an, le tiers de la consommation annuelle française.
 - La raffinerie des Flandres, plus de 6 millions de tonnes d'essence, de gazole, de GPL, de butane, de propane.
 - ArcelorMittal, producteur de chaleur dans son process, réutilisée pour le réseau chauffé urbain via 40 kilomètres de tuyaux. Avec un deuxième capteur mis en place cette année, 65 % de la chaleur émise par le sidérurgiste est récupérée.
 - La centrale DK6, qui a remplacé la centrale thermique après 45 années de service, avec son système à cycle combiné qui équivaut à une demi-tranche nucléaire de puissance.
 - Le tout nouveau CVE (centre de valorisation énergétique) qui, outre sa place de maillon fort de la chaîne de gestion des déchets, produit de l'électricité, notamment pour son propre fonctionnement.
 - L'usine Lesieur produit de l'ester de colza.
 - Daudruy Vancauwenberghie entend fabriquer des biodiesels.
 - L'éolien, où Dunkerque fut un précurseur via la première éolienne de France à Malo dès 1980, est encore présent via les quatre éoliennes sur le territoire de Loon-Plage, même si le projet d'éoliennes offshore n'a pu se concrétiser.
 - Le solaire est également présent, avec 300m² de capteurs à Sportica pour chauffer la piscine, et des expérimentations sur des logements à Malo ou Zuydcoote.
- Evidemment, Dunkerque a encore quelques carences. Dans l'hydrologie par exemple. Dans le bois aussi, mais il faudrait en importer, donc en transporter. En revanche, le projet de terminal méthanier au Clipon avance peu à peu. Et on peut aussi imaginer un jour, que la réflexion portée sur l'utilisation des courants de marée, expérimentée en Bretagne, viendra aussi sur nos côtes. Quel panel !

Son étude avait fait grand bruit
Un prix européen
pour Virage Energie

Ce fut un pavé dans la mare, en préambule des Assises de l'Énergie, en début d'année à Dunkerque : l'étude proposée par Virage Energie Nord/Pas-de-Calais propose en effet d'autres scénarios que le « tout-nucléaire » pour atteindre l'objectif de réduction par quatre des émissions de CO₂ d'ici 2050, comme le préconisent les mesures du Grenelle de l'environnement. Le nucléaire n'étant pas, par nature, émetteur de dioxyde de carbone, le premier réflexe serait de s'y fier sans compter. Mais pour Virage Energie, on pourrait s'en passer, et ne pas prolonger ni remplacer la centrale nucléaire de Gravelines et ses six réacteurs, dont la fin de vie est prévue vers 2020, après 40 ans d'exploitation.

Pour Virage Energie, la consommation d'énergie devrait d'une part décroître naturellement, grâce aux progrès technologiques modernisant les processus industriels notamment. Ensuite, les efforts de chacun, mais surtout la mise en place d'énergies renouvelables, devrait permettre d'atteindre l'objectif. Le référent scientifique de cette étude est Antoine Bonduelle ancien président du réseau Action climat France, membre du (GIEC) Groupement d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, et habitant de la Flandre dunkerquoise (voir ci-dessus).

Ce travail mené par Virage Énergie vient d'être récompensé, le 3 décembre à Berlin, par le prix européen Eurosolar. Une distinction qui ravit évidemment les écologistes du Dunkerquois, à commencer par les élus Louardi Boughedada, Marcel Lefevre, et Anna Czapski, les Verts Nord Littoral étant cofondateurs de Virage. Dans un communiqué commun, ils y voient une « indéniable confirmation des efforts des écologistes, tant associatifs que politiques, pour construire concrètement le devenir du Nord-Pas-de-Calais. » Notons que Louardi Boughedada, en tant que vice-président de la Communauté urbaine en charge de l'énergie et du plan climat, est actuellement présent avec d'autres élus régionaux à la conférence des Nations Unies à Poznan (Pologne).

> Repreneurs d'entreprise

Vous souhaitez reprendre un commerce ou une activité de service ?

Réunion d'information
Reprise d'entreprise
Mardi 16 décembre 2008

- de 9h à 12h - Entrée Gratuite
- à la Chambre de Commerce et d'Industrie de Dunkerque
- Intervenants : Ordre des Experts-Comptables

La Chambre est
à vos côtés !

Inscription : 03 28 22 71 36

fatima.bencherif@dunkerque.cci.fr

www.dunkerque.cci.fr



Programme Régional de Création et Transmission d'Entreprises
Projet cofinancé par l'Union Européenne et la Région Nord - Pas de Calais

